

N

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LEMBEYE

Règlement Graphique

Échelle : 1 / 5000

Juin 2019

N° 4 36 0265

ARTELIA
 Agence de Pau

Hélène - 2 avenue Pierre Argot - 64055 Pau Cedex 9 - Tel : 05 59 64 23 50 - Fax : 05 59 64 20 24

Légende

- AU : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - N : zone naturelle
 - Nce : zone naturelle de préservation des continuités écologiques
 - UA : zone urbaine de centre ancien
 - UB : zone d'extension urbaine
 - UBa : zone d'extension urbaine en assainissement autonome
 - UE : zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêt collectif ou de services publics
 - UX : zone urbaine à vocation d'activités
 - A : zone agricole
 - AUX : zone à urbaniser à vocation d'activités
- Prescriptions
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
 - Elément de paysage tâti identifié au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Elément bâti identifié au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Linéaire boisé identifié au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Secteur soumis à OAP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU

Liste des emplacements réservés			
Numéro	Destination	Emprise ou superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un accès et d'un espace public	750 m ²	Commune
2	Création d'une aire de stationnements	1 000 m ²	Commune
3	Aménagement de voirie (rue de la Gare)	220 m ²	Conseil Départemental 64
4	Création d'un cheminement piéton (largeur : 1,50 m)	215 m ²	Commune
5	Sécurisation de carrefour	170 m ²	Commune
6	Création d'une aire de stationnements et d'un cheminement piéton	615 m ²	Commune

